

Il est détenu en ce moment dans une cellule de la prison centrale de Kondengui, Yaoundé.

Sale temps pour Willy Mendo, auteur du titre à succès « Lions indomptables », sorti vers les années 80.

Arrivé au Cameroun le 29 décembre pour la CAN que le pays organise dans quelques jours, et en provenance de Paris, l'artiste Willy Mendo a été cueilli à l'aéroport et jeté en prison, après avoir passé quelques heures dans les cellules du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi Centre Administratif de Yaoundé.

Il a été notifié d'un Mandat de Détention Provisoire pour « Détournement de Biens publics » délivré par Gertrude Sanama Ekassi, juge d'instruction du Tribunal de Grande instance du Mfoundi à Yaoundé.

Le document indique que « les faits reprochés à l'accusé sont de nature criminels et sa mise sous-main de justice s'avère indispensable ».

Toutefois, ce document ne dévoile aucun détail sur ce qui aurait été détourné par l'homme de 64 ans installé en France depuis plus d'une décennie. Même si certaines sources évoquent des détournements de biens publics à la CAMPOST. Mais il est connu que Willy Mendo n'a jamais été fonctionnaire ni prestataire dans une structure étatique .

COUR D'APPEL DU CENTRE

 TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
 DU MFOUNDI

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Progrès

CABINET D'INFORMATION JUDICIAIRE
 DE Mme SANAMA EKASSI Gertrude

DOSSIER N°75-SOG-19/C2/C4 et 1364-SOG-21/C4
 N° PARQUET 21-A-885

**ORDONNANCE MOTIVANT LE PLACEMENT EN
 DETENTION PROVISOIRE**

L'an deux mille Vingt et un et le trente du mois de Décembre ;

Nous, **SANAMA EKASSI Gertrude**, Juge d'Instruction du Tribunal de Grande Instance du Mfoundi ;

Assistée de **Me MBATCHOU Lucrèce épouse TAMBA**, Greffier assermenté

Vu les articles 24 et suivants de la loi n° 2006/015 du 29 décembre 2006, portant organisation judiciaire de l'Etat ;

Vu l'article 218 du Code de procédure pénale ;

Vu la procédure suivie contre : **OBAM William MENDO**;

Né le 12 /12/1957 à Lolodorf ;

Fils de d'OBAM Engelbert et de MELI Lydie;

Domicilié à Paris ; Tél : //;

Exerçant la profession d'artiste musicien, de nationalité camerounaise;

Célibataire père de 12 enfants ;

Inculpé de détournement de biens publics ;

Attendu que les faits reprochés à l'accusé sont de nature criminelle, que sa mise sous-main de justice s'avère indispensable ;

Qu'il échet de le placer sous mandat de détention provisoire ;

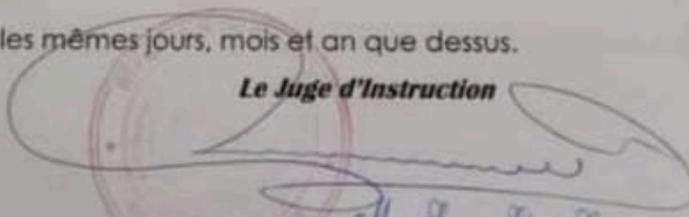
PAR CES MOTIFS

Ordonnons le placement en détention provisoire du nommé **OBAM William MENDO**;

Disons que notre ordonnance sera notifiée tant à M. le Procureur de la République qu'à l'inculpé concerné ;

Rendue en notre Cabinet les mêmes jours, mois et an que dessus.

Le Juge d'Instruction


 Mme Sanama Ekassi Gertrude
 Magistrat

Affaire à suivre...
